

## CHOLET

## Le maire d'Angers dans le viseur

Hier, en conseil municipal, le maire a de nouveau fait feu de tout bois contre ses têtes de Turc. Christophe Béchu, le maire d'Angers, a eu droit à un traitement spécial.

C'est devenu une tradition : en début de conseil municipal, Gilles Bourdouleix enfle les gants de boxing et envoie crochets et uppercuts à ses adversaires. Lundi soir, le maire de Cholet avait inscrit un nom en capitales sur le punching-ball : Christophe Béchu.

Le maire d'Angers (désormais divers droite) avait en effet déclaré, non sans ironie, lors du dernier conseil d'agglomération d'Angers Loire métropole : « Dans d'autres collectivités, le président suspendrait ses fonctions et un premier vice-président compréhensif ferait voter l'ajournement de la séance, mais je ne prendrai pas ce risque. » Cette fois encore, il était donc question de la polémique sur les gens du voyage, allumée par Gilles Bourdouleix en plein conseil d'Agglo du Choletais, lundi 17 juin. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le maire d'Angers attaque son homologue sur la question.

Qu'aurait fait M. Béchu en 1940 ? »

GILLES BOURDOULEIX  
Maire de Cholet

Évoquant un « concours Lepine de la bêtise », Gilles Bourdouleix désigne « le maire d'Angers comme un concurrent sérieux. Je savais que M. Béchu était un grand spécialiste de la girouette, je savais aussi que c'était un danger public pour les finances [...], mais je le prenais pour quelqu'un d'intelligent. C'était un vote sur des travaux, ça n'avait aucun rapport. » Et le maire de justifier : « Nous sommes exemplaires en matière de gens de voyage. [...] Ils sont locataires de Sèvre Loire habitat, à ma connaissance ça n'existe pas à Angers. » Ce



Cholet, lundi 8 juillet. Gilles Bourdouleix n'a pas apprécié l'ironie du maire d'Angers à son encontre, concernant la polémique sur les gens du voyage à Cholet.

PHOTO : PHOTO CO - CARL GUILLET

que le maire dit avoir trouvé « particulièrement désagréable », c'est le « qualificatif de compréhensif pour le vice-président, M. Davis. Sa proposition de lever la séance a été tout à fait spontanée. Il a été le premier surpris. M. Béchu devrait regarder ses élus à lui. Il faut aimer avaler des couleuvres pour être dans sa majorité. Quand je vois ceux qui viennent de Sens commun, notamment. »

Autre crochet, en tant qu'opposant viscéral à La République en marche, cette fois, sur « cet appel de M. Béchu aux autres élus municipaux », pour soutenir la majorité présidentielle, dans le cadre des municipales. « Sur la forme, j'ai rarement vu un texte

aussi inepte, aussi creux. Ils disent : nous sommes la république des maires. Y a-t-il la République des boulangers, des médecins ? Ils expliquent ce ralliement en disant que c'est pour la réussite de la France. Ça veut dire que si vous ne faites pas la carapette devant la Macronie, vous ne voulez pas la réussite de la France. De 2012 à 2017, M. Béchu ne voulait pas la réussite de la France ? Qu'est-ce qu'aurait fait M. Béchu en 1940 ? La réussite de la France, eh bien c'était Vichy. » Enfin, dernier crochet, légèrement sous ceinture, envoyé par le maire de Cholet à son homologue : « Je regrette que la presse locale ne s'interroge pas sur ses indemnités.

En 2018, il a été nommé directement par M. Macron, président d'un comité Théodule s'occupant de transport, qui lui permet de toucher 3 500 € par mois. Quelle est la sincérité, l'honnêteté d'un élu qui touche 3 500 € par mois pour venir soutenir la politique nationale ? » Un discours qui a fait sèchement réagir le conseiller d'opposition (centre) Xavier Coiffard : « Encore une fois, ce que vous dites n'a aucun intérêt et n'apporte rien à la vie municipale. » Avant de se faire couper par le maire.

Carl GUILLET

## Un appel à projets pour l'îlot de la Boule d'or

## Appel à projet pour l'îlot de Boule d'Or

Un appel à projets à destination des investisseurs pour la recomposition urbaine de l'îlot de la Boule d'Or. L'État et les partenaires financiers du programme (Caisse des Dépôts, Action Logement, ANAH) pourront accompagner les projets des opérateurs lauréats en mobilisant leur financement au titre du programme Action Cœur de Ville. Les équipes sont invitées à se présenter sous la forme de groupement. Les offres devront être remises avant le 30 avril 2020. Un jury, présidé par le

maire, choisira le projet répondant le mieux aux critères de l'appel à projet. À sa demande, Jean-Marc Vacher, élu de l'opposition intégrera le jury pour cet appel à projets.

## Des installations prévues dans la zone du Pontreau

La Ville vend une parcelle de 3 245 m<sup>2</sup>, de la ZAC du Pontreau, c'est-à-dire l'aérodrome, à l'Agglo, pour un euro symbolique. Certaines emprises font l'objet de projets d'acquisition par des entreprises, l'Agglo doit ainsi acquérir ces parcelles avant de les vendre.

## Locaux associatifs

La municipalité met à la disposition de l'association Médiations 49, des salles situées au rez-de-chaussée et au deuxième étage du bâtiment associatif situé 15, avenue Kennedy, pour une durée de trois ans, du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 30 juin 2022, dans le cadre de ses Espaces de rencontre parents/enfants. L'Association française des centres de consultation conjugale (AFCCC), disposera quant à elle d'une salle de permanences, d'une superficie de 16 m<sup>2</sup>, située au rez-de-chaussée des locaux associatifs Saint Exupéry, (26, rue Louis-

Marie Grignon de Montfort), pour une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 30 juin 2020.

## Locaux

La Ville louera, au profit d'Emmanuel Lecomte, directeur du cabinet du maire, maison d'habitation pour une durée de deux ans et sept mois, soit du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 décembre 2021, avec un loyer annuel à 6 300 €, les charges étant supportées directement par le locataire.

Carl GUILLET

## Office HLM : un rapprochement avec Saumur

Tout sauf une fusion. Mis dans l'obligation par la loi Elan de grossir pour atteindre les 12 000 logements, les offices HLM de France vont devoir se regrouper avant fin 2020. Avec ses 3 781 logements, Saumur Habitat est loin de faire le poids et son président, Jean-Michel Marchand ne veut pas entendre parler d'une fusion pure et dure.

« Ça ne sera pas une fusion » « On peut aussi constituer un groupe d'offices mais quel que soit le partenaire, ça ne sera pas une fusion », soutient mordicus le président. C'est donc avec l'idée d'un modèle où chacun garderait une part d'indépendance qu'il a entamé des discussions avec Gilles Bourdouleix, président de l'Agglomération choletaise et ancien président de l'office Sèvre Loire Habitat.

## Une dernière piste

Ce dernier, bien qu'à 6 000 logements, ne permet pas à lui seul de



Jean-Michel Marchand, président de Saumur Habitat, et Philippe Plat, directeur, ont reçu Gilles Bourdouleix pour discuter.

PHOTO : CO - NICOLAS THELLIER

satisfaire à l'exigence de la loi. Le rapprochement saumuro-choletais est donc en quête d'un troisième office. « Une dernière piste reste à

explorer », se contente pour le moment d'indiquer Jean-Michel Marchand après avoir renoncé à un rapprochement au-delà du départe-

ment. « On a été sollicités mais ce n'est pas faisable. »

Nicolas THELLIER

## SOLIDARITÉ

## Un pique-nique géant pour fêter les 60 ans de l'Adapei 49



Des animations ludiques étaient organisées par l'Esca'i, association de loisirs adaptés.

PHOTO : HUGO BOSSARD

Comme tous les ans, le comité choletais de l'Adapei 49 (association d'accompagnement des personnes handicapées) organisait un pique-nique réunissant les personnes en situation de handicap et leurs familles, sur le site de l'Institut médico-éducatif (IME) Bordage Fontaine.

Cette année, le rendez-vous de ce dimanche 7 juillet avait une saveur toute particulière pour les 200 convives. C'est le soixantième anniversaire de l'association départementale. « Tout le monde a mis la main à la pâte pour l'événement : les jeunes de l'IME se sont occupés de la décoration des tables et les résidents du foyer de vie (La Longue Chauvière) ont réalisé des pièces en bois pour garnir les tables du buffet de desserts », décrit Virginie Loiseau, référente du comité choletais. En parlant des desserts, eux aussi ont été réalisés par des jeunes de l'IME. Ils

sont dix à avoir participé, la veille, à un défi pâtisserie en collaboration avec cinq pâtisseries choletais (à lire dans notre édition du samedi 6 juillet). Une première qu'on espère renouveler du côté de l'Adapei.

Benjamin Devaud, 27 ans, employé en Établissement et service d'aide pour le travail (ESAT), est venu avec sa mère, Isabelle, membre du comité choletais. « Je voulais voir du monde que je connais et rencontrer d'autres personnes », explique le jeune homme. « On ne se rencontre pas souvent avec les autres parents. Ce n'est pas toujours facile de se rendre disponible. Venir aujourd'hui, c'était l'occasion de retrouver des familles », se réjouit sa mère.

Puzzles, jeux de société et rallye ont animé la matinée, en attendant les deux représentations de théâtre prévues après le déjeuner.

Hugo BOSSARD

## ÉTAT CIVIL

**Naissances.** Manon Bitot, La Guyonnière (Vendée). Giulian Charrier, La Chapelle-du-Genêt. Ethan Da Silva Barreau, Chemillé. Tidji Ega, Saint-Fulgent (Vendée). Lino Martin, Che-

millé. Louis Mingot, Cholet. Titouan Ripoché, Beaupréau. Louis Soulard, Le Longeron.

**Décès.** Lucien Lecoq, 95 ans, Somloire.

## INFOS SERVICE

## ACHETER, CHINER

**Marché.** Les Halles, de 6 h à 13 h. Quartier des Roches et quartier Clairfontaine, marché alimentaire ouvert de 7 h à 12 h 30. Mardi 9 juillet, Cholet.

## LOISIRS ET SPORT

**Ludothèque.** Mardi 9 juillet, 10 h à 12 h et 14 h à 18 h, Arcades Rougé, Cholet.

**Médiathèque.** Mardi 9 juillet, 10 h à 17 h, place Jean-Moulin, Cholet.

**Ateliers vacances au musée du Textile et de la mode.** Mardi 9 juillet, 10 h et 14 h 30, musée du Textile et de la mode, rue du Docteur-Roux, Cholet. Sculptons le fil. Pour découvrir son univers, Marjolaine Salvador-Morel invite chacun, en partant de la technique de la dentelle à l'aiguille et de la broderie, à sortir du cadre pour créer du relief avec le fil de nylon. Tarif : 3 €. Contact et réservation : 02 72 77 23 22, museearthistoire@agglo-choletais.fr, http://www.cholet.fr/musee-art-histoire.php

**GlisséO piscines.** Mardi 9 juillet, 10 h à 21 h, GlisséO, avenue Anatole-Manceau, Cholet. Ouverture de l'espace extérieur à 11 h.

**Patinoire.** Mardi 9 juillet, 14 h à 17 h 30, GlisséO, avenue Manceau, Cholet.

**Stage jeunes de 11 à 18 ans, Aviron sport Choletais.** Mardi 9, mercredi 10 juillet, 14 h à 16 h 30, lac de Ribou, base nautique Eric-Robin, Cholet. Pour les jeunes cherchant une activité pendant les vacances scolaires et attirés par l'aviron. Ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans. Conditions d'inscription, savoir nager et autorisation parentale. Prévoir tenue de rechange. Tarif : 12 €, la demi-journée ; 20 € les 2 demi-journées. Contact : 02 41 71 28 27, avironsportchole-

tais@gmail.com, http://www.aviron-sport-choletais.fr

**Loto.** Un loto est proposé aux résidents et non résidents de la résidence La Girardière mardi 16 juillet à 14 h 30.

**Loto et belote.** Résidence Notre Dame mercredi 17 juillet loto à 14 h 30. Un concours de belote sera organisé mardi 23 juillet à 14 h 30.

**Ateliers vacances.** « A quoi ressemble ton super-héros ? ». Mercredi 10 juillet, 14 h à 17 h 30, musée du Textile et de la mode, rue du Docteur-Roux, Cholet. Atelier au cours duquel les enfants sont invités à imaginer leur propre héros.

## VOIR, VISITER

**Visite guidée, exposition.** Visite guidée « De la fibre au vêtement : l'histoire d'un territoire ». Du mercredi 10 juillet au dimanche 1<sup>er</sup> septembre, 14 h 30 et 16 h 30, musée du Textile et de la mode, rue du Docteur-Roux, Cholet. Contact et réservation : 02 72 77 22 50, museeetextilecholet@gmail.com, http://www.cholet.fr/musee-textile.php

**Histoire et géobiologie.** Pour sillonner le territoire lors d'un circuit inédit. De la chapelle Saint-Martin de Passavant-sur-Layon à la fontaine et la chapelle Saint-François à Cléré-sur-Layon, initiation à la recherche des énergies. Prévoir son pique-nique. Vendredi 12 juillet, 10 h à 17 h, office de tourisme du Choletais, 14, avenue Maudet, Cholet. Tarif : 5 €. Contact et réservation : 02 41 49 80 00, info-accueil@ot-cholet.fr, http://www.ot-cholet.fr

## VIE QUOTIDIENNE

**Déchèterie.** Mardi 9 juillet, 9 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h, déchèterie zone du Cormier, déchèterie de la Blanchardière, Cholet.